



**DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS**

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION DU 16 JUIN 2025

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

**Secrétaire** : Mme Zohra OUAGUEF

**Étaient présents** : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, Mme Stéphanie RIGAUX, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, M. René HOCQ, Mme Emmanuelle LEVEUGLE.

**Excusé(s)** : M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Pierre GEORGET, M. Etienne PERIN.

**Assistant également sans voix délibérative** : M. Bertrand PETIT, M. Jean-Marc TELLIER.

**Excusé(s) sans voix délibérative** : M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT.

**ACTIONS DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE ENFANCE FAMILLE**

(N°2025-215)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;

**Vu** le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles L.112-1 et suivants, L.115-1 et suivants, L.121-1 et suivants et L.221-1 et suivants ;

**Vu** la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation d'attributions à la Commission Permanente » ;

**Vu** la délibération n°2023-279 du Conseil départemental en date du 19/06/2023 « Bien grandir dans le Pas-de-Calais : schéma départemental de l'enfance et de la famille 2023-2027 » ;

**Vu** la délibération n°2022-503 du Conseil départemental en date du 12/12/2022 « Agir avec vous pour l'épanouissement de tous dans le Pas-de-Calais – pacte des solidarités humaines » ;

**Vu** la délibération n°2025-62 de la Commission Permanente en date du 17/03/2025 « Modalités de financement des actions collectives partenariales dans le cadre de la politique enfance famille » ;

**Vu** la délibération n°2024-204 de la Commission Permanente en date du 27/05/2024 « Actions dans le cadre de la politique enfance et famille » ;

**Vu** le Règlement Intérieur du Conseil départemental du Pas-de-Calais et, notamment, ses articles 18, 20 et 29 ;

**Vu** le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

**Vu** l'avis de la 2<sup>ème</sup> commission « Solidarités Humaines » rendu lors de sa réunion en date du 02/06/2025 ;

Madame Sophie WAROT-LEMAIRE ainsi que messieurs Olivier BARBARIN et Sébastien CHOCHOIS, intéressés à l'affaire, n'ont pris part ni au débat, ni au vote.

Après en avoir délibéré,

**DECIDE :**

**Article 1 :**

D'attribuer, au Centre social et culturel de Saint-Omer, une participation financière d'un montant de 5 000 €, pour la réalisation du projet « Ateliers parents-enfants », au titre de l'année 2025, dans les conditions exposées au rapport et en annexe joints à la présente délibération.

**Article 2 :**

D'attribuer, au Centre socioculturel Audrey Bartier de Wimereux, une participation financière d'un montant de 5 000 €, pour la réalisation du projet « Action de soutien aux familles », au titre de l'année 2025, dans les conditions exposées au rapport et en annexe joints à la présente délibération.

**Article 3 :**

D'attribuer, au Centre social Espace Carnot de Le Portel, une participation financière d'un montant de 5 000 €, pour la réalisation du projet « Bien-être en famille 2025 », au titre de l'année 2025, dans les conditions exposées au rapport et en annexe joints à la présente délibération.

**Article 4 :**

D'attribuer, au Centre culturel et social Jacques Brel d'Outreau, une participation financière d'un montant de 5 000 € pour la réalisation du projet « L'été en famille 2025 » au titre de l'année 2025, dans les conditions exposées au rapport et en annexe joints à la présente délibération.

**Article 5 :**

D'attribuer, à la Commune de Marquise, une participation financière d'un montant de 3 000 €, soit 1 000 € pour la réalisation du projet « Sorties familles » ; 1 000 € pour la réalisation du projet « Ateliers cuisine parents-enfants » ; 1 000 € pour la réalisation du projet « Ateliers hebdomadaires », au titre de l'année 2025, dans les conditions exposées au rapport et en annexe joints à la présente délibération.

**Article 6 :**

D'attribuer, au Centre Intercommunal d'Action Sociale de Desvres-Samer, une participation financière d'un montant de 2 500 € pour la réalisation du projet « Génération famille » au titre de l'année 2025, dans les conditions exposées au rapport et en annexe joints à la présente délibération.

**Article 7 :**

D'attribuer, au Centre Communal d'Action Sociale d'Etaples-sur-Mer, une participation financière d'un montant de 1 075 € pour la réalisation du projet « Lisons ensemble aux tout-petits » au titre de l'année 2025, dans les conditions exposées au rapport et en annexe joints à la présente délibération.

**Article 8 :**

D'autoriser le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, avec les bénéficiaires mentionnés aux articles 1 à 7, les conventions correspondantes, selon les modalités et conditions présentées au rapport et en annexe 1, dans les termes du modèle type adopté lors de la Commission Permanente du 27 mai 2024.

**Article 9 :**

Les dépenses versées en application des articles 1 à 7 de la présente délibération sont imputées sur le budget départemental comme suit :

Code Opération	Imputation budgétaire	Libellé Opération	CP €	Dépense €
CO2-421K03	6568//934213	Actions partenariales Enfance Famille	190 000,00	26 575,00

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 41 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit) Contre : 0 voix Abstention : 3 (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen)
---

**(Adopté)**

.....  
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 16 juin 2025

Pour le Président du Conseil départemental,  
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

## Annexe 1

### au rapport « Actions dans le cadre de la politique enfance et famille »

### dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> commission – Solidarités Humaines

du lundi 2 juin 2025

#### 9 projets sont proposés :

##### Territoire de l'Audomarois

- Projet « Ateliers parents-enfants » porté par le centre social et culturel de Saint-Omer

##### Territoire du Boulonnais

- Projet « Action de soutien aux familles » porté par le centre socioculturel Audrey Bartier de Wimereux
- Projet « Bien-être en famille 2025 » porté par le centre social Espace Carnot de Le Portel
- Projet « L'été en famille 2025 » porté par le centre culturel et social Jacques Brel d'Outreau
- Projets portés par la commune de Marquise :
  - Sorties familles
  - Ateliers cuisine parents-enfants
  - Ateliers hebdomadaires
- Projet « Génération famille » porté par le Centre intercommunal d'action sociale de Desvres-Samer

##### Territoire du Montreuillois-Ternois

- Projet « Lisons ensemble aux tout-petits » porté par le Centre Communal d'Action Sociale d'Etaples-sur-Mer



## **1. Projet « Ateliers parents-enfants » porté par le centre social et culturel de Saint-Omer (CSCSO)**

### **Bilan de l'action 2024**

Le projet 2024 a reçu une participation départementale d'un montant de 4 000 euros dans le cadre du Schéma de l'enfance et de la famille.

51 ateliers parents-enfants ont concerné 60 parents et 94 enfants.

Les ateliers répondent aux besoins des parents, en particulier en les aidant à rompre leur isolement et à échanger avec d'autres. Ils permettent aussi aux parents de prendre confiance en eux.

Le CSCSO propose la reconduction de ces ateliers.

### **Présentation de l'action 2025**

Le projet est travaillé en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer et la Maison du Département Solidarité (MDS).

Les attentes sont d'améliorer les relations parents-enfants et de développer la communication.

L'action est destinée aux familles avec des enfants de 0 à 10 ans ainsi que les futurs parents.

3 actions seront proposées :

- les ateliers parents-enfants du mercredi autour d'une activité support déclinée selon des cycles thématiques (ex : l'alimentation, l'éveil musical, expression corporelle...) et d'un temps d'échanges entre les parents et la référente familles ;
- les séances du vendredi à destination des parents de jeunes enfants ou futurs parents autour de la motricité et du développement de l'enfant : baby gym, cuisine saine et variée, éveil musical, bébé nageur, lecture et comptines ;
- les ateliers parents-enfants du samedi matin autour du jeu de société et de thématiques variées (les émotions, communication, violences).

Les thématiques sont co-construites avec les familles.

L'action se déroulera tout au long de l'année 2025 hors périodes de vacances scolaires dans les maisons de quartier de Saint-Omer.

### **Demande de participation financière au titre de l'année 2025**

Le coût prévisionnel du projet s'élève à 20 739 euros.

Ce projet mobilise financièrement la CAF (10 000 euros), la commune de Saint-Omer (3 839 euros), l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (1 200 euros) et les usagers (700 euros).

La participation du Département est sollicitée à hauteur de 5 000 euros.

Il est proposé à la Commission de retenir le montant de 5 000 euros.

## **2. Projet « Action de soutien aux familles » porté par le Centre socioculturel Audrey Bartier de Wimereux**

### **Bilan de l'action 2024**

Le projet 2024 a reçu une participation départementale d'un montant de 5 000 euros dans le cadre du Schéma de l'enfance et de la famille.

L'action a réuni 150 familles autour de 62 animations familiales (ateliers de sculpture sur terre, ateliers visuels, ateliers cuisine en famille, ateliers autour du jardin...), 61 temps de partage en famille autour du jeu, 24 séances d'éveil sensoriel des tout-petits et des temps forts parentalité. Ces derniers ont favorisé l'engagement des familles au sein de leur quartier et ont été l'occasion de les informer sur les actions du centre.

Le centre socioculturel propose la reconduction de cette action.

### **Présentation de l'action 2025**

Le projet est travaillé en partenariat avec la commune de Wimereux, la CAF, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), la Maison des Adolescents (MDA), le Département et de nombreux autres partenaires.

Les attentes sont les suivantes :

- renforcer les liens entre les parents et les enfants ;
- renforcer la communication au sein des familles ;
- renforcer l'accès des familles à des services d'accompagnement.

Le projet concernera les familles de Wimereux (environ 150 familles).

Différentes actions seront proposées :

- Des animations familiales : 12 ateliers cuisine, 12 ateliers jeu, 12 ateliers autour de l'environnement, 1 cycle de découverte des arts-plastiques en famille, 6 sorties thématiques
- Un temps des parents une fois par mois : 5 ateliers pour les parents d'enfants et d'adolescents scolarisés où seront abordées des thématiques comme le rôle des parents dans l'accompagnement aux réseaux sociaux et 6 ateliers pour les parents de jeunes enfants (0-3 ans) et les futurs parents autour de thématiques comme le sommeil. Deux événements plus larges et à vocation informative auront lieu : le forum Kiva, dispositif de lutte contre le harcèlement scolaire et une journée pour mettre en avant les activités et initiatives de la ville autour de la parentalité.
- Des temps forts : journée des droits des femmes et de l'enfance, journée de la parentalité, des temps autour de la santé et des transitions écologiques, des temps autour du thème du carnaval, d'Halloween et de Noël, un temps fort autour de la fête du jeu.
- Un temps autour des initiatives familiales : accompagner les familles dans leurs initiatives au sein de la structure.
- Des ateliers d'éveil sensoriel : 24 ateliers « Bébé bouge » à destination des enfants de 1 à 3 ans accompagnés de leurs parents et 2 ateliers massage bébé.

Ces animations seront mises en place avec le référent famille soutenu par des intervenants qualifiés pour certains ateliers.

L'action se déroulera de janvier à décembre 2025.

### **Demande de participation financière au titre de l'année 2025**

Le coût prévisionnel du projet s'élève à 8 238 euros.

Ce projet mobilise financièrement la commune de Wimereux (1 738 euros) et la CAF (1 500 euros).

La participation du Département est sollicitée à hauteur de 5 000 euros.

Il est proposé à la Commission de retenir le montant de 5 000 euros.

### **3. Projet « Bien-être en famille 2025 » porté par le centre social Espace Carnot de Le Portel**

#### **Bilan de l'action 2024 « Aire de famille »**

Le projet 2024 a reçu une participation départementale d'un montant de 5 000 euros dans le cadre du Schéma de l'enfance et de la famille.

206 séances ont concerné 365 participants dont 165 parents et 200 enfants.

Les parents ont apprécié de partager des temps privilégiés avec leurs enfants.

#### **Présentation de l'action 2025**

Le centre social en collaboration avec la CAF, les services de la ville et la MDS du site d'Outreau, propose la poursuite de cette action tout en proposant la mise en place de nouveaux projets.

Elle est destinée aux familles avec une priorité pour les habitants des quartiers prioritaires de la ville mais aussi des familles, suivies et accompagnées par les travailleurs sociaux de la MDS, ainsi que les familles, dont un des parents est suivi dans le cadre des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) au sein du centre social.

Les attentes sont :

- renforcer les compétences parentales et familiales ;
- améliorer les conditions de vie et lutter contre la précarité des familles ;
- favoriser le bien-être et l'épanouissement des familles en favorisant la confiance en soi et le ressourcement ;
- encourager l'implication sociale des familles.

Des ateliers (environ 130) seront proposés chaque jour, du lundi au vendredi, à différents moments de la journée et quelquefois le weekend.

5 types d'actions seront proposées :

- « Les 1 000 premiers jours de l'enfant et du parent » : un moment parent-enfant à destination des tout-petits de 0 à 4 ans : bébé massage, bébé musique, bébé gym.... Ces séances auront lieu une fois par semaine en dehors des vacances d'été et seront animées par la référente Familles, la médiatrice parentalité ou par des intervenants extérieurs.
- « La malle à outils parentale » : un temps dédié aux parents 1 à 2 fois par mois permettant de leur apporter des connaissances et des échanges sur un domaine spécifique animé par la référente Familles, la médiatrice parentalité ou par des intervenants spécialisés (thématiques abordées : une alimentation saine, équilibrée et respectant le budget de la famille, initiation au portage bébé, la place des écrans dans les familles, ...)
- « Moments en famille » consiste à proposer des espaces disponibles selon les envies des familles : un espace créatif, de jeux, de lecture, de motricité, de convivialité et d'expression. Les familles auront la liberté de rester le temps qu'elles souhaitent selon leur disponibilité. Des moments en famille durant les vacances scolaires seront également proposés.
- « Pour des parents heureux », action à destination des parents autour du bien-être parental : actions autour de la gestion du stress, du soin du corps, de l'image de soi, de sa santé ; c'est aussi un espace d'échanges, d'écoute et de soutien entre parents. Dans ce cadre, un groupe de parents travaillera sur la mise en place d'un projet « Vacances Répit », un temps de vacances en couple sans les enfants pour se ressourcer. Par ailleurs, sous forme d'ateliers ou de sorties ouvertes à tous les parents, les familles pourront se retrouver pour échanger et prendre du temps autour du bien-être : sophrologie, art-thérapie, balades nature, sorties....
- Le projet « Initiatives familiales » permettra aux familles de porter, soutenir, développer et réaliser des actions au sein du secteur Familles tout en étant accompagnées par les professionnels du centre social. Cela peut prendre la forme de soirée ou d'après-midi en familles.

Les ateliers se dérouleront tout au long de l'année 2025 au centre social.

## **Demande de participation financière au titre de l'année 2025**

Le coût prévisionnel du projet s'élève à 39 980 euros.

Ce projet mobilise financièrement la CAF (30 000 euros) et la commune Le Portel (4 980 euros).

La participation du Département est sollicitée à hauteur de 5 000 euros

Il est proposé à la Commission de retenir le montant de 5 000 euros.

#### **4. Projet « L'été en famille 2025 » porté par le centre culturel et social Jacques Brel d'Outreau**

##### **Bilan de l'action 2024**

Le Département en 2024 a accompagné ce projet dans le cadre du Schéma de l'enfance et de la famille à hauteur de 5 000 euros.

61 parents et 85 enfants ont participé à l'action. Le nombre de familles participantes a doublé entre 2023 et 2024 dont 1/3 sont de nouvelles familles.

7 réunions de préparation, 1 réunion bilan et 30 animations ont eu lieu : ateliers de sensibilisation aux gestes de premiers secours, sortie vélo en famille, des sorties (visite d'une ferme pédagogique, visite de la Coupole et du planétarium, journée à Roubaix et Lille avec la visite de la manufacture du textile...).

Cette action a permis de travailler avec les familles sur différents domaines de la vie quotidienne : la communication parents-enfants, l'alimentation, le sommeil, le cadre et les règles des familles...

Les familles se sont investies dans la mise en place du projet (demande de devis, recherche de moyen de transport adéquat...) et ont acquis des compétences pour se déplacer sur le territoire.

Le centre culturel et social Jacques Brel propose la reconduction de cette action pour 2025.

##### **Présentation de l'action 2025**

Le projet est travaillé avec la ville, la CAF, le Centre d'Animation Jeunesse (CAJ), les centres sociaux, le Programme de Réussite Éducative (PRE), le CCAS et la MDS.

Les objectifs sont :

- développer les connaissances des familles concernant la mobilité sur le territoire pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle dès le plus jeune âge ;
- resserrer les liens intrafamiliaux ;
- créer des liens entre les familles ;
- favoriser l'autonomie et les participations des familles dans la conception des animations.

Cette action concernera prioritairement les familles Outreloises avec l'objectif d'impliquer environ une trentaine de familles différentes.

L'été en famille est un temps sur deux mois qui permettra à la Référente Familles de voir quotidiennement les familles et de pouvoir suivre leurs évolutions. Durant ces temps, les familles ont la responsabilité d'organiser et de prévoir les sorties de l'été. Des réunions de préparation seront organisées au centre social. L'été en famille se déroulera du lundi 7 juillet au jeudi 14 août 2025.

Une réunion bilan sera proposée en septembre 2025.

##### **Demande de participation financière au titre de l'année 2025**

Le coût prévisionnel du projet s'élève à 24 100 euros.

Ce projet mobilise financièrement la CAF (10 000 euros), l'État (4 000 euros), la commune d'Outreau (2 000 euros), l'Agence de Services et de Paiement (1 600 euros) et les usagers (1 500 euros).

La participation du Département est sollicitée à hauteur de 5 000 euros.

Il est proposé à la Commission de retenir le montant de 5 000 euros.

## **Projets portés par la commune de Marquise**

### **5. Projet « Sorties familles »**

#### **Bilan de l'action 2024**

Le projet 2024 a reçu une participation départementale d'un montant de 1 000 euros dans le cadre du Schéma de l'enfance et de la famille.

5 sorties ont été réalisées (Seapark, Pierrefonds et Lassigny, Valloires, Cirque à Calais, marché de Noël à Arras).

160 personnes y ont participé soit 60 parents et 100 jeunes.

Cette action a renforcé les liens entre les familles et a favorisé les rencontres.

#### **Présentation de l'action 2025**

Le service politique de la ville de Marquise en collaboration avec la CAF et le service jeunesse propose la reconduction de cette action.

L'objectif est de :

- renforcer les liens parents-enfants durant les sorties ;
- favoriser le lien entre les familles ;
- favoriser la participation des habitants dans un projet collectif.

Le projet concernera les familles issues du quartier du « Mieux-être » soit entre 40 à 60 familles.

Les lieux sont en cours de définition : Valloires, parc d'Olhain...

L'animatrice réunira les familles intéressées par le projet pour co-construire ensemble les destinations et le programme d'activités.

Un collectif d'agents, de parents et d'élus se réunira pour travailler et valider les propositions.

L'action se déroulera du 1<sup>er</sup> juin au 31 décembre 2025.

#### **Demande de participation financière au titre de l'année 2025**

Le coût prévisionnel du projet s'élève à 10 000 euros.

Ce projet mobilise financièrement la CAF (5 000 euros), les usagers (2 500 euros) et la commune de Marquise (1 500 euros).

La participation du Département est sollicitée à hauteur de 1 000 euros.

Il est proposé à la Commission de retenir le montant de 1 000 euros.

## **6. Projet « Ateliers cuisine parents-enfants »**

### **Bilan de l'action 2024**

Le projet 2024 a reçu une participation départementale d'un montant de 1 000 euros dans le cadre du Schéma de l'enfance et de la famille.

15 ateliers ont été réalisés et ont réuni 154 personnes, 66 adultes et 88 jeunes.

Les ateliers sont très appréciés des familles. Ces moments conviviaux ont laissé place aux échanges et aux rencontres.

La reconduction de cette action est proposée pour l'année 2025.

### **Présentation de l'action 2025**

Le projet est piloté par le service de la politique de la ville, en collaboration avec la CAF, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), l'association les Paniers de la Mer 62 et le Département.

Des ateliers cuisine parents-enfants seront proposés de janvier à décembre 2025 sur chaque période de vacances scolaires soit 15 ateliers.

Les objectifs sont :

- favoriser les échanges et les rencontres ;
- renforcer les liens parents-enfants ;
- valoriser les compétences des parents.

Ils concerneront en priorité les habitants du quartier du « Mieux-être ». Les ateliers sont ouverts aux enfants à partir de 4 ans.

Les ateliers seront menés par l'animatrice cuisine avec l'intervention de prestataires selon les thèmes proposés (chocolat, cuisine du monde, pain d'épices...).

Le projet se déroulera à la maison Citoyenne de Marquise.

Une évaluation sera effectuée après chaque séance afin d'améliorer régulièrement les ateliers.

### **Demande de participation financière au titre de l'année 2025**

Le coût prévisionnel du projet s'élève à 5 800 euros.

Ce projet mobilise financièrement la CAF (2 500 euros), la commune de Marquise (1 800 euros), et les usagers (500 euros).

La participation du Département est sollicitée à hauteur de 1 000 euros.

Il est proposé à la Commission de retenir le montant de 1 000 euros.

## **7. Projet « Ateliers hebdomadaires »**

### **Bilan de l'action 2024**

Le projet 2024 a reçu une participation départementale d'un montant de 1 000 euros dans le cadre du Schéma de l'enfance et de la famille.

42 ateliers autour du sport, de la culture, du bien-être ont été proposés et ont réuni 1 068 personnes soit 730 jeunes et 338 parents.

Les familles se sont impliquées dans les ateliers ce qui a favorisé les échanges.

La commune propose la reconduction de cette action.

### **Présentation de l'action 2025**

Le projet est piloté par le service de la politique de la ville, en collaboration avec la CAF, l'ANCT et le Département.

Les attentes sont de favoriser les échanges, les rencontres, l'ouverture d'esprit, le savoir-faire et le bien-être.

Les ateliers sont destinés principalement aux habitants du quartier du « Mieux-être », tout en favorisant la mixité sociale.

Des ateliers hebdomadaires et des stages durant les vacances scolaires seront proposés à raison de 35 ateliers sur l'année. Ils pourront se composer de 10 à 35 personnes selon les ateliers et seront encadrés par des intervenants diplômés dans leur discipline.

Les ateliers seront diversifiés : hip hop, sophrologie, djembé, percussions, zumba, dessin, sports divers.

Des temps banalisés seront proposés aux familles pour réaliser une restitution.

Le projet se déroulera sur l'année 2025 à l'espace Jean d'Ormesson de Marquise.

### **Demande de participation financière au titre de l'année 2025**

Le coût prévisionnel du projet s'élève à 71 000 euros.

Ce projet mobilise financièrement les usagers- les cotisations (25 000 euros), l'État (23 000 euros) et la commune de Marquise (22 000 euros).

La participation du Département est sollicitée à hauteur de 1 000 euros.

Il est proposé à la Commission de retenir le montant de 1 000 euros.

## **8. Projet « Génération famille » porté par le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Desvres-Samer**

### **Bilan de l'action 2023**

Le projet 2023 a reçu une participation départementale d'un montant de 2 500 euros dans le cadre du Schéma de l'enfance et de la famille.

49 ateliers ont été mis en place (sophrologie, peinture, modelage, sport, musique...) et ont concerné 156 familles. Lors de ces ateliers, les échanges entre les familles sont à la fois fluides et joyeux. Elles se sentent en confiance.

6 massages bébé ont également été organisés touchant un total de 15 enfants. Ces temps permettent aux jeunes parents de s'initier aux techniques de massage, d'observer le bien-être que cela procure à leur enfant et de prendre confiance en leurs propres capacités.

Le CIAS propose sa reconduction.

### **Présentation de l'action 2025**

Le centre social de Desvres-Samer pilote ce projet en partenariat avec la CAF, la PMI, la Mutualité Sociale Agricole (MSA), le Centre médico-psychologique (CMP), l'Éducation Nationale, la MDA de Boulogne-sur-Mer ainsi que de nombreux autres partenaires.

Les objectifs sont :

- encourager les initiatives des familles ;
- donner à chaque famille la possibilité de se sentir épanouie ;
- être un vecteur d'informations et de ressources en termes de parentalité sur le territoire.

Plusieurs actions seront proposées :

- Des ateliers parent-enfants seront proposés s'adressant aux enfants de 0 à 18 ans ainsi qu'à leurs parents : ateliers cuisine, sportifs, l'heure du conte, soirées jeux de société, activités manuelles. Les ateliers proposés restent avant tout des supports permettant à l'équipe du réseau de travailler la parentalité.
- Des ateliers massages bébé, une fois par mois.

L'action se déroulera tout au long de l'année 2025 et se tiendra au sein du centre social de Desvres mais aussi dans plusieurs communes du territoire afin de toucher davantage de familles pour qui la mobilité constitue un frein.

Les ateliers se dérouleront principalement la première semaine des vacances scolaires avec la possibilité de proposer des ateliers lors de la deuxième semaine des vacances et durant le mois de juillet.

### **Demande de participation financière au titre de l'année 2025**

Le coût prévisionnel du projet s'élève à 20 874,04 euros.

Ce projet mobilise financièrement la CAF (13 000 euros), la mise à disposition de biens et services (4 534,60 euros) et l'intercommunalité de Desvres-Samer (839,44 euros).

La participation du Département est sollicitée à hauteur de 2 500 euros.

Il est proposé à la Commission de retenir le montant de 2 500 euros.

## **9. Projet « Lisons ensemble aux tout-petits » porté par le Centre Communal d'Action Sociale d'Etaples-sur-Mer et mené par la Maison de la petite enfance**

### **Présentation de l'action**

La maison de la petite enfance en lien avec la médiathèque municipale d'Etaples-sur-Mer et la médiathèque Départementale propose des actions visant à promouvoir la lecture aux bébés.

L'objectif est de susciter l'intérêt des parents pour la lecture adaptée aux besoins des tout-petits et leur faire découvrir des albums jeunesse à travers une présentation originale et ludique d'auteurs de référence.

L'action concernera les enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un parent.

4 ateliers de 2 heures sont prévus sur l'année 2025 à la Maison de la petite enfance (avril, juin, septembre et novembre) autour de 4 auteurs différents (Lucie Felix, Corinne Dreyfuss, Jeanne Ashbé, Mario Ramos). Chaque séance pourra accueillir jusqu'à huit enfants, accompagnés par un adulte référent.

Chaque atelier s'organisera en deux temps : un premier temps de convivialité et de découverte des ouvrages en direction des parents, pendant lequel les enfants pourront intégrer les activités de la crèche ou rester avec leurs parents s'ils ne sont pas inscrits dans l'établissement et un atelier parent-enfants animé par l'association « Lis avec moi ». Les ateliers commenceront par une lecture collective, puis un temps de manipulation des livres avec lectures individuelles.

Tous les enfants de la crèche seront associés au projet suite aux ateliers par le biais de lectures et d'activités pédagogiques en lien avec chacun des auteurs choisis.

Les familles pourront emprunter les livres qui seront mis à leur disposition.

Les familles seront invitées à se rendre à la médiathèque et les professionnelles accompagneront également les enfants de la crèche notamment si des expositions y sont organisées.

### **Demande de participation financière au titre de l'année 2025**

Le coût prévisionnel de l'action s'élève à 1 347,21 euros.

Ce projet mobilise la commune à hauteur de 272,21 euros.

La participation du Département sollicitée est d'un montant de 1 075 euros.

Il est proposé à la Commission de retenir le montant de 1 075 euros.

# DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Solidarités  
Direction de l'Enfance et de la Famille  
Service Départemental de la Coordination des Politiques  
Enfance et Famille

**RAPPORT N°34**

Territoire(s): Audomarois, Boulonnais, Montreuillois-Ternois

## **COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

### **REUNION DU 16 JUIN 2025**

#### **ACTIONS DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE ENFANCE FAMILLE**

Les Maisons du Département Solidarités (MDS) développent des projets d'accompagnement des familles en lien avec leurs partenaires. Ces actions se veulent complémentaires des actions et missions mises en œuvre par le Département dans le champ notamment de la prévention et du soutien à la parentalité.

Ces actions de soutien à la parentalité répondent à l'engagement n°1 du Schéma départemental de l'enfance et de la famille 2023-2027 « Favoriser les interventions précoces pour prévenir les difficultés des familles, des enfants et des jeunes » et s'inscrivent pleinement dans l'ambition n°2 « Aller au-devant des personnes les plus vulnérables » du Pacte des solidarités humaines 2022-2027.

Elles ont pour objectifs de répondre aux défis fixés par celui-ci :

- pour une société qui reconnaît la place de chacun ;
- aux côtés de chacun dans les moments de fragilité ;
- garantir la qualité de vie dans l'accueil et l'accompagnement ;
- fédérer pour développer les solidarités.

La délibération de la Commission Permanente du 17 mars 2025 fixe les nouvelles modalités de financement des actions collectives partenariales dans le cadre de la politique Enfance Famille :

- co-financement d'au moins 20% des dépenses éligibles par un tiers partenaire et/ou par le porteur ;
- participation financière départementale maximale de 5 000 euros par projet.

En outre, pour les actions d'accompagnement à la parentalité intégrant des vacances en famille, le montant de la participation financière départementale est fixé à 83 euros par personne dans la limite de 5 000 euros par projet.

Neuf actions sont proposées. L'annexe 1 reprend :

- le bilan de l'action en N-1 le cas échéant ;
- une présentation de l'action proposée en reconduction ou action nouvelle ;

- le montant de la proposition de la participation départementale.

Pour ces projets, un financement auprès du Département dans le cadre du Schéma de l'enfance et de la famille et notamment la fiche n°2 « Renforcer les actions de prévention destinées aux enfants et aux familles, en s'adaptant aux thématiques nouvelles » est sollicité à hauteur de 26 575 euros au titre de l'année 2025.

Territoire	Nom du projet	Porteur	Coût global de l'action en euros	Montant alloué en euros
Audomarois	Ateliers parents-enfants	Centre social et culturel de Saint-Omer	20 739	5 000
Boulonnais	Action de soutien aux familles	Centre socioculturel Audrey Bartier de Wimereux	8 238	5 000
	Bien-être en famille 2025	Centre social Espace Carnot de Le Portel	39 980	5 000
	L'été en famille 2025	Centre culturel et social Jacques Brel d'Outreau	24 100	5 000
	Sorties familles	Commune de Marquise	10 000	1 000
	Ateliers cuisine parents-enfants		5 800	1 000
	Ateliers hebdomadaires		71 000	1 000
	Génération famille	Centre Intercommunal d'Action Sociale de Desvres-Samer	20 874,04	2 500
Montreuillois-Ternois	Lisons ensemble aux tout-petits	Centre Communal d'Action Sociale d'Etaples-sur-Mer	1 347,21	1 075

Il est proposé de réserver une suite favorable à ces demandes.

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant :

- d'attribuer, au Centre social et culturel de Saint-Omer, une participation financière d'un montant de 5 000 €, pour la réalisation du projet « Ateliers parents-enfants », au titre de l'année 2025 ;
- d'attribuer, au Centre socioculturel Audrey Bartier de Wimereux, une participation financière d'un montant de 5 000 €, pour la réalisation du projet « Action de soutien aux familles », au titre de l'année 2025 ;
- d'attribuer, au Centre social Espace Carnot de Le Portel une participation financière d'un montant de 5 000 €, pour la réalisation du projet « Bien-être en famille 2025 », au titre de l'année 2025 ;
- d'attribuer, au Centre culturel et social Jacques Brel d'Outreau, une participation financière d'un montant de 5 000 € pour la réalisation du projet « L'été en famille 2025 » au titre de l'année 2025 ;
- d'attribuer, à la Commune de Marquise, une participation financière d'un montant de 3 000 €, soit 1 000 € pour la réalisation du projet « Sorties familles » ; 1 000 € pour la réalisation du projet « Ateliers cuisine parents-enfants » ; 1 000 € pour la réalisation du projet « Ateliers hebdomadaires », au titre de l'année 2025 ;
- d'attribuer, au Centre Intercommunal d'Action Sociale de Desvres-Samer, une participation financière d'un montant de 2 500 € pour la réalisation du projet « Génération famille » au titre de l'année 2025 ;
- d'attribuer, au Centre Communal d'Action Sociale d'Etaples-sur-Mer, une participation financière d'un montant de 1 075 € pour la réalisation du projet « Lisons ensemble aux tout-petits » au titre de l'année 2025 ;
- de m'autoriser à signer, au nom et pour le compte du Département, avec les bénéficiaires susmentionnés, les conventions correspondantes, selon les modalités et conditions présentées au présent rapport et en annexe 1, dans les termes du modèle type adopté lors de la Commission Permanente du 27 mai 2024.

La dépense sera imputée sur le budget départemental comme suit :

Code Opération	Imputation Budgétaire	Libellé Opération	CP	Disponible	Proposition	Solde
CO2-421K03	6568/934213	Actions partenariales Enfance Famille	190 000,00	180 500,00	26 575,00	153 925,00

La 2ème Commission - Solidarités Humaines a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 02/06/2025.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY